

# Solutions FPG Sun Life – série Revenu

## Établir un FERR en ayant un but en tête

### Les risques

Votre retraite sera bien différente de celle des générations précédentes.

- **Longévité** : La probabilité de vivre jusqu'à 100 ans augmente. Si vous avez planifié votre retraite jusqu'à 85 ou 90 ans seulement, vous pourriez manquer de revenu.
- **Les placements à revenu fixe, un défi** : Les fluctuations du marché jouent un rôle plus important dans la durée de l'épargne-retraite.
- **Moment des retraits** : Le pourcentage de retrait minimum requis du fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) augmente chaque année. Au cours des premières années, si des retraits sont effectués alors que les rendements sont faibles, l'épargne-retraite peut s'épuiser plus rapidement.
- **Régimes de retraite à revenu garanti** : Les employeurs qui offrent un régime de retraite à prestations déterminées l'abandonnent afin de vous transmettre le risque lié à la longévité.

Vous pouvez gérer ces risques et créer un régime de revenu de retraite qui vous convient.

**Avoir 100 ans aujourd'hui, est-ce comme avoir**

**85 ans  
AUTREFOIS?**

La planification de la retraite jusqu'à 85 ou 90 ans pourrait entraîner un grand manque de revenu.

### La solution

La série Revenu des Solutions FPG Sun Life peut vous aider à vous constituer un meilleur FERR pour ne pas manquer d'argent à la retraite.

- Revenu garanti qui ne diminuera jamais<sup>1</sup> et durera toute votre vie
- Protection contre la volatilité des marchés et les risques liés au marché
- Garantie à l'échéance de 75 %<sup>2,3</sup>
- Garantie au décès de 75 %<sup>3</sup>
- Options une vie ou deux vies

Recevoir le minimum du FERR ou le montant garanti, selon le montant le plus élevé, élimine le risque lié aux retraits obligatoires d'un FERR lorsque les marchés fluctuent. Le fait d'avoir un revenu garanti transforme le revenu fixe en rentrées d'argent garanties et prévisibles.

### Portefeuille de retraite



- Actions – non enregistré
- Solutions FPG Sun Life – série Revenu
- Titres à revenu fixe – autres

<sup>1</sup> Tant qu'on ne dépasse pas le montant ajusté du revenu garanti.

<sup>2</sup> Payable le 31 décembre de l'année où le rentier atteint l'âge de 100 ans.

<sup>3</sup> Réduite proportionnellement en fonction des retraits.

# Solutions FPG Sun Life – série Revenu

## Établir un FERR en ayant un but en tête

### Sécurité

Les placements sous-jacents sont gérés par la Sun Life, qui a une plateforme d'analyse du crédit de premier ordre.

Les contrats Solutions FPG Sun Life – série Revenu peuvent être assortis de paiements systématiques garantis qui s'ajoutent à vos revenus d'autres sources comme le Régime de rentes du Québec, le Régime de pensions du Canada ou la Sécurité de la vieillesse. Même si la valeur de marché du contrat est nulle, vous continuerez de recevoir un revenu.

### La série revenu répond à ces préoccupations :

- Risque de longévité
- Limites des placements à revenu fixe
- Épuisement du FERR vers la fin de la période de retrait
- Diminution de l'offre de régimes de retraite à prestations déterminées

Gérez les risques liés à la retraite en toute confiance. **Les Solutions FPG Sun Life – série Revenu** vous y aideront, car cette solution personnalisée vous permettra d'élaborer des plans de revenu de retraite qui dureront.

 **47%**

**ES TRAVAILLEURS  
canadiens**

croient qu'il y a un  
risque qu'ils épuisent  
leur épargne-retraite  
de leur vivant.

Source : Sondage Baromètre  
Sun Life, 2019.



Pour en savoir plus, communiquez avec votre conseiller ou :

Visitez le site Web **fpg@sunlife.com**

Appelez au **1-877-786-5433**

Email **fpg@sunlife.com**

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du propriétaire de contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

Placements mondiaux Sun Life est le nom commercial de Gestion d'actifs PMSL inc., de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et de la Fiducie de la Financière Sun Life inc. La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est l'émetteur des contrats d'assurance garantie, y compris des rentes à provision cumulative (CPG assurance), des rentes à constitution immédiate et des contrats individuels de rente à capital variable (FPG Financière Sun Life).

© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et ses concédants de licence, 2020. La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est membre du groupe Sun Life. Tous droits réservés.